

Ajournement

D'après ses réponses je suis forcé de conclure qu'il a trompé les Canadiens et les députés quant aux motifs réels portant sur la nécessité de construire cet oléoduc et que, de plus, il est coupable de mystification envers les Canadiens pour ce qui est de la construction d'un oléoduc entièrement canadien.

Apparemment, les arguments nombreux et variés du ministre en faveur du pipe-line Sarnia-Montréal changent chaque jour. Quand l'idée a été lancée, il l'a tout d'abord justifiée par l'économie de temps, précisant qu'il fallait acheminer le pétrole vers Montréal le plus rapidement possible. Les députés se sont rendus à cette raison. La preuve est maintenant faite que le pipe-line Sarnia-Toronto a le débit voulu pour fournir les 250,000 barils dont le marché de Montréal aurait besoin au début tous les jours. Lorsque j'ai signalé ce point au ministre, celui-ci a eu recours à des échappatoires et modifié son argumentation. Il a commencé par dire qu'il était impossible de prolonger le pipe-line depuis Toronto était donné que pour alimenter le marché de Montréal, il faudrait cesser d'alimenter trois raffineries des États-Unis. Le ministre sait bien que ces trois raffineries sont approvisionnées sur une base mensuelle, qu'elles pourraient très bien trouver du pétrole ailleurs aux États-Unis et que, de toute façon, il ne s'agirait pas d'un arrêt brusque mais d'une diminution graduelle pendant la construction du tronçon à partir de Toronto.

Il a alors changé d'argument pour parler de capacité en disant que même si le prolongement à partir de Toronto répondait à la demande initiale du marché de Montréal, il ne pourrait répondre à une demande future estimée à 500,000 barils par jour. Je soutiens que la demande future du marché de Montréal pourrait facilement être satisfaite en procédant, en premier lieu, par étapes à la pose de l'oléoduc transcanadien. On construirait d'abord le pipe-line de Sault-Sainte-Marie à Montréal en le reliant au pipe-line existant au Michigan. Deuxièmement, on construirait un pipe-line de Winnipeg à Sault-Sainte-Marie, complétant ainsi l'oléoduc transcanadien.

Ayant entendu cet argument, le ministre a présenté d'autres arguments obstructionnistes en disant qu'il serait difficile d'obtenir un droit de passage dans le Michigan jusqu'à Sault-Sainte-Marie, soit une distance d'environ 80 milles. Il existe déjà un gazoduc qui traverse la même région du Michigan. Le ministre a déclaré alors: N'oublions pas les objections des écologistes américains qui retarderaient l'approbation de cette demande. Encore une fois, il ne s'agit que d'une conjecture et je ne vois pas qu'on puisse épargner du temps en construisant l'oléoduc Sarnia-Montréal lorsque près de 4,000 agriculteurs sont prêts à s'opposer au droit de passage dans cette région.

Puis, aujourd'hui, il a présenté un autre argument en disant que nous ne pouvons pas prolonger le pipe-line de Toronto car il ne serait pas réversible. Naturellement, il ne le sera pas. A quoi servirait un pipe-line réversible Sarnia-Montréal? Que pourrions-nous y acheminer en sens inverse? On n'a encore trouvé aucun grand gisement pétrolifère au large des côtes de l'Atlantique. Le pétrole brut sur le marché de l'Est provient actuellement du Venezuela et non du Moyen-Orient. Il a des propriétés différentes de celles du pétrole brut de l'Ouest, et les raffineries du sud de l'Ontario ne peuvent pas transformer ce pétrole venant de l'étranger.

● (2210)

J'en conclus que l'oléoduc Sarnia-Montréal n'est pas seulement une solution provisoire et que l'annonce faite

[M. Symes.]

par le gouvernement d'un tracé entièrement canadien à travers le nord de l'Ontario est de la supercherie. Cependant, je déduis des arguments présentés par le ministre qu'il n'y aura jamais de route entièrement canadienne à cause de la nature particulière de l'oléoduc Sarnia-Montréal et des prévisions du ministre quant à son amélioration et à son prolongement. En refusant le tracé entièrement canadien, le gouvernement continue de se comporter de façon discriminatoire envers le nord de l'Ontario et met fin aux espoirs de cette région d'y voir l'implantation de raffineries et d'industries connexes. De plus, monsieur l'Orateur, l'approvisionnement ne pourra être garanti si nous n'obtenons pas le tracé septentrional.

Le ministre continue à faire le jeu des sociétés pétrolières au détriment d'un réseau entièrement canadien de livraison du pétrole qui bénéficierait à la population tout entière. Je l'incite à reconsidérer la question de l'oléoduc Sarnia-Montréal et je le défie de s'engager à donner une date définitive où un oléoduc entièrement canadien sera construit.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, la seule supercherie ici est celle dont est coupable le député qui essaie de se créer une cause. Je lui répéterai une fois de plus les raisons cumulatives qui nous ont fait décider de construire le pipe-line entre Montréal et Sarnia. Je le répète, elles sont cumulatives, mais je ne m'attends pas à l'en convaincre. Tout d'abord, la capacité supplémentaire du tronçon entre Sarnia et Toronto serait de 250,000 barils par jour si on arrête effectivement l'exportation à Buffalo. Il se peut qu'on y mette un terme un jour, mais je ne suis pas aussi optimiste que lui à propos des relations refroidies que nous aurions avec les États-Unis si nous cessions de leur exporter ces 135,000 barils par jour. La nouvelle demande à Toronto pour les raffineries qu'on est en train de construire dans la région de Sarnia-Toronto atteint 130,000 barils par jour. Cela signifie qu'au lieu de la capacité mentionnée par le député, il ne reste que 120,000 barils par jour. Ainsi, pour accepter l'argument du député, il faudrait construire une autre canalisation. Suffit pour son argument concernant la capacité, monsieur l'Orateur.

Nous avons en fait proposé une capacité de 500,000 barils par jour qui sera assurée initialement par un débit de 250,000 barils par jour à Montréal, avec la possibilité de l'augmenter à 500,000 barils. Le député a parlé de la construction à Sault-Sainte-Marie. Il a été clairement établi à la Chambre qu'il faudrait six mois de plus. De plus, il y a une autre période à ajouter que ni moi ni personne ne peut calculer et pendant laquelle il faudrait attendre la décision administrative aux États-Unis. Nous nous soucions du marché de Montréal et d'y faire parvenir le pétrole le plus tôt possible. C'est pourquoi nous avons choisi ce tracé, monsieur l'Orateur.

Est-il réversible? Oui, et c'est pour tenir compte d'une possibilité d'amener aux raffineries canadiennes du pétrole extrait au large des côtes de la région atlantique. Ce n'est qu'une possibilité. Nous ne sommes pas certains d'y avoir recours, mais cette possibilité n'existerait assurément pas dans le cas du trajet de Sault-Sainte-Marie. De plus, ce ne serait pas un trajet pour un pipe-line entièrement canadien. Ce serait sans contredit un tracé qui suivrait le pipe-line transcanadien actuel qui passe par la ceinture de glaise canadienne. Dans ce sens, le trajet de Sault-Sainte-Marie n'est pas vraiment une possibilité à retenir parce qu'il faudrait passer par les États-Unis, ce que nous ne pouvons garantir.